

## Universitätsbibliothek Paderborn

## Traité De La Paresse Ou L'Art De bien employer le temps

Courtin, Antoine de Paris, 1673

V. Definition de la paresse.

urn:nbn:de:hbz:466:1-10361

Definition de la Paresse.

2. 2.9.35. art. 2.

art. 3.

OR cette Paresse, selon la dé-finition des Peres, dit Theotée, est un engourdissement, un

chagrin, une tristesse, une pesanteur s. Thom. qui nous ofte le courage, & nous fait repugner à toute bonne action, au-1b. q. 35. tant qu'elle hait le travail, autant aime-t'elle le repos du corps. En sorte que comme la charité qui nous excite à embrasser la vie Evangelique, qui estant ou devantestre une penitence continuelle est opposée aux sens & à l'aise du corps; la Paresse au contraire est opposée directement à la charité,

& nous porte à fuir ce qui semble

penible, & à chercher par tout

cette aise & ce repos.

Lle repugne entierement à la VI. Vertu, & à tout ce qui est de Effets Dieu: Elle engendre en nous une unterieurs de la certaine malice, qui nous fait abhorrer toutes les choses qui re-Paresse.